

Patinoire Municipale La Fayette - Tarifs pour la saison 1998/1999

M. LE MAIRE, Rapporteur : Sur avis favorable de la Commission des Sports, il est proposé au Conseil Municipal d'adopter les tarifs de la Patinoire Municipale La Fayette pour la saison 1998/1999 :

Catégorie	Saison 97/98	Proposition 98/99	%
Entrée patineur adulte	25,00 F	25,00 F	0 %
Entrée enfant ou adolescent (jusqu'à 18 ans)	17,00 F	17,00 F	0 %
Location patins (public ou clubs)	17,00 F	17,50 F	2,94 %
Scolaires accompagnés (maternelles) (entrée + location)	9,50 F	10,00 F	5,26 %
Scolaires accompagnés (maternelles) (Forfait 4 entrées)	28,00 F	29,00 F	3,57 %
Scolaires accompagnés (autres) (entrée + location) (pendant les heures scolaires uniquement)	17,00 F	18,00 F	5,88 %
Scolaires accompagnés (autres) (Forfait 4 entrées)	52,00 F	53,00 F	1,92 %
Associations, groupes de jeunes, établissements scolaires en séances publiques (entrée + location) minimum 10 pers.	23,00 F	24,00 F	4,34 %
Carte 10 entrées «Adultes»	200,00 F	200,00 F	0 %
Carte 10 entrées «Jeunes»	130,00 F	136,00 F	4,61 %
Affûtage	25,00 F	26,00 F	4 %
Lacets	12,00 F	13,00 F	8,33 %
Coût horaire location glace pour tests USEP	330,00 F	340,00 F	3 %
Match hockey benjamins, minimes, cadets (sélections ou clubs extérieurs)	1 300,00 F	1 400,00 F	7,69 %
Match hockey seniors (sélections ou clubs extérieurs)	1 400,00 F	1 500,00 F	7,14 %
Location horaire à clubs privés, extérieurs ou ligues (galas ou tournois de hockey)	2 000,00 F	2 100,00 F	5 %
Coût horaire location glace à clubs bisontins (en cours de saison) (hors séances publiques)	210,00 F	220,00 F	4,76 %
Location journalière pour manifestation exceptionnelle (spectacle, Holiday On Ice, ...)	20 000,00 F	21 000,00 F	5 %

Catégorie	Saison 97/98	Proposition 98/99	%
Location glace (2 heures) à comités d'entreprises (en séance publique le mercredi soir) (sauf vacances)	2 000,00 F	2 000,00 F	0 %
Location glace (2 séances) à comités d'entreprises (en séance publique)	3 200,00 F les 2 séances	3 300,00 F les 2 séances	3,12 %
Location horaire à clubs extérieurs pour entraînements ou stages	460,00 F	470,00 F	2,17 %
Location horaire au club bisontin de hockey pendant la période estivale (juillet - août)	260,00 F	270,00 F	3,84 %
Location horaire au Club Bisontin de Patinage pendant la période estivale (juillet - août) -minimum 10 personnes-	22 F par patineur	25 F par patineur	13,63 %
Visiteurs adultes ou parents accompagnateurs qui ne patinent pas	Gratuité	Gratuité	0 %
Location mensuelle surfaceuse à privé	6 000,00 F	6 000,00 F	0 %
A titre exceptionnel, il pourra être délivré, en nombre limité, des entrées gratuites lors d'animations proposées à la Patinoire La Fayette	Gratuité Création	Gratuité	0 %

Mme WEINMAN : Monsieur le Maire, j'ai remarqué mais c'est peut-être une erreur d'interprétation de ma part, que quand on prend les tarifs location horaire à des clubs privés extérieurs ou ligues, cela sous-entend tout de même que ce sont des sportifs, location horaire 2 100 F pour cette année et location glace deux heures, cela fait quand même deux fois plus si je ne me trompe pas, à des comités d'entreprises en séance publique 2 000 F. Je trouve que l'écart entre non sportifs et sportifs est quand même très faible, ça leur revient presque deux fois moins cher d'être en comité d'entreprise qu'en ligue.

M. FUSTER : Simplement ce sont des clubs extérieurs à la Ville. Les clubs bisontins ont la gratuité totale .

M. LE MAIRE : Voilà la différence».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte ces tarifs.

Récépissé préfectoral du 29 juin 1998.